ANTI-CALCAIRE OU CORROSION
ADOUCISSEURS - HABITAT COLLECTIF - INDUSTRIE

GAMME SIMPLEX - USAGE COLLECTIF ET CHR

Les adoucisseurs chrono-volumétriques permettent une importante économie des consommables grâce à leur gestion sur le volume consommé (eau et sel). Ils sont efficaces même lors des fortes variations de consommation (hôtels, immeubles d'habitation...). Ils garantissent une hygiène constante par leur régénération forcée qui détecte une période d'inutilisation.
Réf. AVBxxx (litres) et Série

➡ **VANNE - TÊTE ÉLECTRONIQUE**

RÉF Série 5	PU HT	Vanne	Débit m³/h
AVB30S5	2533,00 €	1''	5
AVB50S5	2896,00 €	1''	5
AVB75S5	3278,00 €	1''	5
AVB100S5	3661,00 €	1''	5
AVB150S5	4587,00 €	1''	5
MIX34*	303,90 €	-	-

RÉF Série 7	PU HT	Vanne	Débit m³/h
AVB50S7	3092,00 €	1''1/4	8
AVB75S7	3479,00 €	1''1/4	8
AVB100S7	3852,00 €	1''1/4	8
AVB150S7	5778,00 €	1''1/4	8
AVB175S7	5659,00 €	1''1/4	8
AVB225S7	6491,00 €	1''1/4	8
MIX34* (inclus si >60l)	303,90 €	-	-

RÉF Série 13	PU HT	Vanne	Débit m³/h
AVB75S13	4954,00 €	1''1/2	13
AVB100S13	5156,00 €	1''1/2	13
AVB150S13	6077,00 €	1''1/2	13
AVB175S13	6965,00 €	1''1/2	13
AVB225S13	7957,00 €	1''1/2	13
AVB350S13	10161,00 €	1''1/2	13
AVB475S13	14156,00 €	1''1/2	13
MIX114 (inclus ci-dessus)	353,60 €	-	-

RÉF Série 26	PU HT	Vanne	Débit m³/h
AVB100S26	8018,00 €	2''	26
AVB150S26	8954,00 €	2''	26
AVB175S26	9823,00 €	2''	26
AVB225S26	10787,00 €	2''	26
AVB350S26	13019,00 €	2''	26
AVB475S26	17390,00 €	2''	26
MIX114 (inclus ci-dessus)	353,60 €	-	-

(*) les séries 5,6T et 7 ont un mixing intégré jusqu'à 1/3 du débit max peut être réduit à 0°f, au delà utiliser la vanne MIX34 proposée.
Ecotaxe 0,42€ pour tous - les adoucisseurs électroniques Simplex

GAMME DUPLEX - USAGE HAUTE QUALITÉ & INDUSTRIE

Les adoucisseurs Duplex conviennent aux installations à forte consommation journalière. En alternant la régénération de ses deux bouteilles de résines, ils délivrent une eau continuellement adoucie, même pendant la régénération.
Réf. AVDxxx (litres x2 bouteilles) et Série

➡ **VANNE - TÊTE DUPLEX**

RÉF Série 6T	PU HT	Vanne	Débit m³/h
AVD14S6T	3248,91 €	1''	6
AVD20S6T	3433,04 €	1''	6
AVD30S6T	4358,80 €	1''	6
AVD50S6T	4445,90 €	1''	6
AVD75S6T	4772,14 €	1''	6
AVD100S6T	6019,52 €	1''	6
AVD150S6T	6649,97 €	1''	6
Mixing intégré			

RÉF Série 7A	PU HT	Vanne	Débit m³/h
AVD50S7A	7138,56 €	1''1/4	8
AVD75S7A	6550,28 €	1''1/4	8
AVD100S7A	6677,53 €	1''1/4	8
AVD150S7A	8798,61 €	1''1/4	8
AVD175S7A	10483,10 €	1''1/4	8
AVD225S7A	12466,43 €	1''1/4	8
MIX34* (inclus si >60l)	303,90 €	-	-

RÉF Série 13A	PU HT	Vanne	Débit m³/h
AVD100S13A	11075,74 €	1''1/2	13
AVD150S13A	16325,19 €	1''1/2	13
AVD175S13A	15080,42 €	1''1/2	13
AVD225S13A	16867,29 €	1''1/2	13
AVD350S13A	22418,81 €	1''1/2	13
AVD475S13A	27294,80 €	1''1/2	13
MIX114 (inclus ci-dessus)	353,60 €	-	-

Ecotaxe 0,71€ pour tous - les adoucisseurs électroniques Duplex

Au delà nous consulter

Accessoires - Flexibles

RÉF	PU HT	Désignation
BP1FLEX	190,99 €	Flexibles By-Pass 1''
FLEX114FF080x2	175,80 €	Kit de 2 flexibles By-Pass 1''1/4
FLEX112MF080x2	308,00 €	Kit de 2 flexibles MF 40x49 - 80cm
FLEX2MF080x2	461,10 €	Kit de 2 flexibles MF 50x60 - 80cm

Accessoires - Clapets

RÉF	PU HT	Désignation
CAR1MF	94,56 €	Clapet anti-retour 1''
CAR114MF	167,10 €	Clapet anti-retour 1'' 1/4
CAR112MF	207,00 €	Clapet anti-retour 1'' 1/2
CAR2MF	286,70 €	Clapet anti-retour 2''

Services & Entretien

RÉF	Pris net HT	Désignation
SERVICE	127,00 €	Mise en service
DEPLACEMENT	98,00 €	Déplacement + Contrôle ou changement cartouche (5min)
MO (1/2 heure)	32,00 €	Main d'oeuvre SAV (/tranche de 1/2 h heure commencée)
VISITE	162,00 €	Déplacement + MO (1h) Contrôle réglage (1 visite)
ENT PUBLIC	286,40 €	Entretien pour lieux publics et collectifs (2 visites/an)

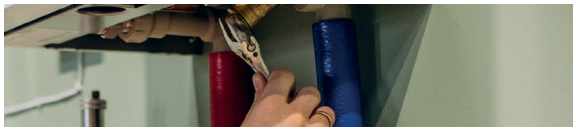

NEUTRALISER LA CONDENSATION EST OBLIGATOIRE

INFOS LÉGALES

TRAITER LES CONDENSATS AVANT LE REJET EST **OBLIGATOIRE**

Les condensats, bien qu'assimilés aux eaux usées, doivent être évacués après traitement : NF EN 12056-1 DTU n°60-1 : règle de l'art. art 29-2 du Règlement Sanitaire Dpt : amende de classe 3 - Code de l'Environnement art L216-6 : Déverser ou laisser s'écouler une substance aux effets nuisibles...est puni de 2 ans... et 75 000€

QUIZZ LE SAVIEZ-VOUS ?

1 La condensation de la chaudière est-elle de l'eau ?

NON

Le condensat rejeté est un liquide très acide! La chaudière brûle du gaz, ou du fioul : le gaz de la combustion se combine à la vapeur d'eau, qui refroidit dans la chaudière jusqu'à la condensation permettant de récupérer plus d'énergie. Le gaz brûlé devient un liquide : le condensat. C'est de l'acide carbonique avec le gaz, le fioul ajoute de l'acide sulfurique pH 4,5 à 2,5.

2 Une chaudière rejette quelques litres/an ?

NON

Elle rejette au moins 6000 litres de condensation acide par an ! Une chaudière à condensation de 22 kWh fonctionne en moyenne de 8 à 10 heures par jour, durant 200 à 220 jours par an. La condensation est de 0,15 litre par kW et par heure. Soit pour 22kWh : 6600 litres ! (22 x 0,15 x 10 x 200)

3 Peut-on rejeter le condensat dans les eaux usées ?

NON

Le rejet dans les eaux usées doit être compris entre 8,5 < pH < 6,5. Le condensat est trop acide, il doit être traité avant rejet. Il faut le neutraliser. Le rejet acide dans les eaux usées est un REJET délictueux (cf encadré jaune).

Solution : NEUTRALIZER

4 Peut-on rejeter du fioul dans les eaux usées ?

NON

Une goutte de fioul ou d'huile pollue 10.000 litres d'eau et donc gravement la nappe phréatique. Même avec un rendement de 97% la combustion du fioul est partielle, 3% est imbrûlé, soit 3 litres pour 1000 litres de fioul ! Le rejet d'hydrocarbures (fioul imbrûlé) dans les eaux usées est un REJET délictueux (cf encadré jaune)

Solution : NEUTRALIZER Fioul

5 Les tuyaux d'eaux usées résistent-ils aux acides ?

NON

Les évacuations en fonte ou en béton se rongent et se dissolvent sous l'effet des rejets d'acides, les joints caoutchouc ou ciment ne résistent pas à l'acide. Si le rejet n'est pas neutralisé, tout le système urbain et privé va fuire ou polluer le sol.

Solution : NEUTRALIZER protège l'environnement

NEUTRALIZER

Spécial «Murale» jusqu'à 32 kW
NEUTR15GAZ

Je protège l'environnement Je stoppe le CO2 et l'acidité

Fabriqué en France

- **Acide neutralisé**
- **Conformité avec la loi**
- **Protège l'environnement**

A++ EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

REJET INTERDIT pH 2,5 fioul - 4,5 gaz ▶ **Stoppe CO2 acide pas de rejet gazeux** ▶ **REJET AUTORISÉ** pH 6,5 - 8

NEUTRALISER EST OBLIGATOIRE

Les condensats, bien qu'assimilés aux eaux usées, doivent être évacués après traitement :
DTU n°60-1 - NF P16-250-1 - NF EN 12056-1

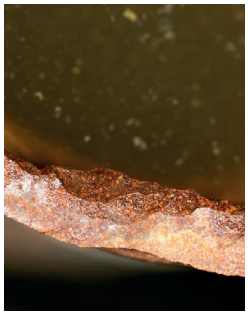

Tests réalisés par l'Université Technologique de Munich.

ENVIRONNEMENT: les rejets acides polluent les sols, les eaux souterraines et les océans, ils détruisent faune et flore.